

## L'Archipel des Créateurs

2 rue Vieille Forge – 92170 VANVES



### L'Archipel des Créateurs

Dans le cadre du "Village des Terroirs"  
organisé par la ville de **Vanves**  
du 9 au 11 décembre 2016  
(place de la République, face à l'église)

#### **Propose aux artisans, créateurs et artistes professionnels**

- D'assurer leur promotion
- Les stands (tentes de 3 m × 3 m) seront alignés et ouverts, créant un lieu de passage convivial pour le grand public comme pour les participants.
- Diverses animations assureront un trafic régulier des visiteurs (*ateliers, orchestre...*).
- Le Village des Terroirs de **Vanves** bénéficiera d'une large couverture des médias locaux (*affichage urbain, site Internet, magazine Vanves Infos, distribution de programmes...*) et le marché de L'Archipel des Créateurs bénéficie, grâce à ses participations régulières à l'événement, d'une notoriété et d'une reconnaissance qui attirent de nombreux habitués.



Association L'Archipel des Créateurs

## Prestation proposée par l'association dans le cadre du Village des Terroirs

### Durée de la prestation

**Du vendredi 9 décembre 15 h 00 au dimanche 11 décembre 18 h 00 – année 2016**

- Location d'une tente plastifiée blanche de 3 m × 3 m – 1 table et 1 chaise par créateur
- Électricité et spots d'éclairage
- Service de sécurité (gardiennage 24 h/24 h)
- Accueil petit déjeuner (café, croissants samedi et dimanche matin)
- Plan de communication dans les médias locaux : affichage (sucette Decaux et calicots), site Internet de Vanves, magazine *Vanves Infos*, référencement dans les programmes distribués au public et dans les boîtes aux lettres
- Horaires : la mise en place du marché se fait le vendredi à partir de midi et doit être terminée à 15 h. Les exposants s'engagent à tenir leur stand ouvert jusqu'à 20 h.

### Tarifs des stands (ordre de votre règlement : L'Archipel des Créateurs)

- 215 euros TTC
- Offre réservée aux artisans d'art vanvéens : 147 euros TTC

### Possibilité de s'inscrire en binôme pour partager un stand

**Réservation jusqu'au 31 octobre 2016 auprès de :**

Marie Minuit  
06 79 68 61 38

e-mail : [archipel-des-créateurs@orange.fr](mailto:archipel-des-créateurs@orange.fr)



## Association L'Archipel des Créateurs

Fiche d'inscription au 12<sup>e</sup> Village des Terroirs

Organisé par la ville de Vanves

Du 9 au 11 décembre 2016

Date de la demande :

Chèque de réservation (banque n°) :

Somme :

Participant(s) :

Désignation sociale

2<sup>e</sup> désignation sociale si binôme

Nom(s) / Prénom(s)

Adresse(s)

Téléphone(s) : -----

e-mail(s) : -----

Site(s) Internet / blog(s) : -----

Activité(s) :

Nombre de réservation de stand :

individuel :

binôme :

**Commentaires :**

Dossier à retourner par courrier à Marie Minuit, 10 place du Président-Kennedy, 92170 VANVES  
ou [archipel-des-créateurs@orange.fr](mailto:archipel-des-créateurs@orange.fr)



*Association L'Archipel des Créateurs*

Village des Terroirs  
Organisé par la ville de **Vanves**  
du 9 au 11 décembre 2016  
(place de la République, face à l'église)

## Liste des pièces à fournir pour votre inscription

### Obligatoire :

- Justificatif professionnel (KBIS, inscription à la maison des artistes, profession libérale...)
- Pour les Vanvéens : quittance de loyer ou autre justificatif de domicile
- 2 à 3 visuels de vos créations

Ces documents permettent de privilégier les artistes, créateurs et artisans en évitant l'inscription de revendeurs.

Les dossiers ne contenant pas le chèque de réservation ne seront pas pris en compte.

Les dossiers et chèques des créateurs non retenus pour participer au marché seront détruits. Si leur propriétaire désire les récupérer, il doit en faire la demande par courrier ou e-mail et adresser une enveloppe suffisamment affranchie à l'adresse spécifiée pour l'envoi des dossiers.